



Les échos

du conseil de développement de Haute Mayenne

N° 8 - novembre 2010

Le Conseil de développement est l'association chargée d'organiser et de développer la participation d'habitants, d'associations et d'autres groupes ou organismes à la réflexion sur l'avenir de la Haute Mayenne. Il coopère avec les six communautés de communes, réalise des diagnostics, élabore des propositions, informe et forme les citoyens.

L'attractivité, c'est vital...

Alors que la Charte du Pays de Haute Mayenne arrive au terme de dix années d'existence, que le temps des bilans est là, bilans positifs incontestablement, mais aussi temps des projets pour le futur proche, deux domaines de réflexion se construisent, plus que jamais essentiels : l'attractivité de la Haute Mayenne et la mobilisation.

Les outils donnés aux grandes agglomérations par la future réforme territoriale, au détriment vraisemblablement des territoires ruraux, devraient nous convaincre que l'exercice de la citoyenneté est devenue une urgence, que le désintérêt pour la vie publique n'est plus de mise et que l'on ne peut se satisfaire d'apercevoir l'avenir se bâtir de loin sans se sentir concerné, tout en se plaignant d'être victime d'injustices.

Tout développement local repose sur les qualités de la population, sa vitalité, ses capacités d'envisager l'avenir avec volontarisme, ses capacités d'innover... auxquelles s'ajoutent des valeurs humaines telles que le sens de l'accueil, de la solidarité... notre territoire n'échappe pas à la règle.

Son image s'est dessinée progressivement à partir de la conjugaison de ces éléments sur les plans de l'économie, du développement durable, de la culture... captant des regards extérieurs attentifs aux capacités d'un secteur géographique à faire face aux challenges actuels.

Paradoxalement, cette image est restée floue au niveau des habitants. Partant de cela, comment attirer de nouvelles entreprises et encourager celles qui existent, comment faire pour attirer de nouvelles populations quand les résidents eux-mêmes, trop peu conscients voire indifférents, laissent reposer leur avenir sur les initiatives d'un petit nombre d'acteurs ?

N'en doutons pas, cet avenir ne se construira que sur une volonté commune et le véritable investissement de chacun.

Jean-Claude Louarn, président

Ce numéro comporte un **supplément** de 2 pages sur « **l'argent, la monnaie, la richesse... au regard du développement local** » (compte-rendu du café-débat du 7 juin)

Agenda

Groupe Horizon Bocage

Réunion mercredi **24 novembre, 20h**, Mayenne, ancienne mairie, salle 1 (merci aux nouveaux intéressés de nous contacter avant)

Soirée conviviale d'information sur le Conseil de développement

Mardi **7 décembre**, Mayenne, espace Grimaldi, place des Halles, salle 1, inscription souhaitée

20 h :

- ♦ A quoi ça sert ?
- ♦ Comment ça marche ? Qui fait quoi ?
- ♦ Quelle pourrait y être ma place ?

Remise du fascicule d'accueil

21 h :

Pot de départ de la chargée de mission

Conseil d'administration

bienvenue à tous les adhérents

Lundi **20 décembre, 20h**, salle du jardin, mairie de Mayenne

Au revoir, une page très enrichissante se tourne cinq ans après la création du poste de chargé de mission et mon arrivée en Haute Mayenne... je vous en dirai davantage le 7 décembre, et j'aurai plaisir à échanger avant et après avec qui le souhaitera !

Anne Amblès

Pas de voiture ? Pas envie d'y aller seul(e) ? Comme d'habitude, nous coordonnons le **covoiturage**



pour chaque événement de cet agenda !

**Qu'est-ce qui donne envie de rester ou de s'installer en Haute Mayenne ?
Qu'est ce qui peut encore être amélioré ? Dynamisme, ouverture, solidarité,
échanges, économie, culture, innovations pour notre bien vivre...**

Le Nord Mayenne est-il vraiment attractif ? Parlons-en !

Tel était le titre des invitations aux trois soirées de réflexion et d'échanges qui viennent de se dérouler, à l'initiative du Conseil de développement : à la demande des élus, nous travaillons depuis début 2010 sur l'attractivité de notre Pays.

Après une journée de formation (décembre 2009), quelques membres actifs du CdD ont défini les objectifs à atteindre et la méthode.

Vous l'avez compris, le sujet est tellement vaste qu'une première phase expérimentale s'est déroulée dans la Communauté de Communes de Villaines-la-Juhel : rencontres avec des industriels, des artisans, des organisations, des habitants...

Depuis mai, les consultations se généralisent sur l'ensemble du territoire avec des structures ou des organisations comme le CER-France, Créavenir, le Club d'Entreprises.... Un questionnaire a été proposé par différents canaux et lors de rencontres : fête de la Terre à Fontaine-Daniel,



De nombreux contacts ont été noués en septembre sur notre stand à Fontaine-Daniel et à la fête des Associations de la CCPM (ci-dessus).

Cet automne, c'est l'ensemble de la population qui a été invitée à des soirées participatives (Villaines-la-Juhel, Saint-Denis-de-Gastines, Mayenne). Après un temps d'information sur ce que les élus et nous citoyens pouvons faire, les participants (plus d'une centaine en tout) ont réfléchi en petits groupes aux actions à construire pour mieux connaître les attentes des habitants et les manques constatés... pour

améliorer l'image du pays, valoriser les initiatives qui le méritent et être encore plus dynamiques et inventifs.

Début 2011, les résultats de ces vastes travaux seront communiqués aux élus.

Ces conclusions seront sans doute précieuses dans le renouvellement de la Charte de Territoire et la définition d'actions pour notre avenir commun.

La vie culturelle, un atout essentiel

L'offre culturelle est souvent un critère important pour s'installer quelque part. Elle a beaucoup progressé en milieu rural et nous sommes nombreux à apprécier sa qualité, sa diversité et son accessibilité (prix modiques, proximité, pas forcément besoin de réserver, contacts faciles avec les artistes...)

La réforme des collectivités territoriales

Lors de notre assemblée générale, Gwenaël DORE a expliqué les conséquences du projet de réforme des collectivités territoriales, en insistant notamment sur le devenir des pays et des conseils de développement.

D'autres points de la loi, prévoyant de modifier les compétences des départements et des régions, ainsi que les modes actuels de financement, impacteraient nos territoires ruraux de manière plus insidieuse.

(suite page 3)

Pierre Bigot, stagiaire en mai-juin 2010

J'ai 20 ans, j'habite Saint-Loup-du-Gast, je suis très impliqué dans la vie associative. Je suis étudiant à Laval en BTS (post-bac) pour devenir conseiller en **économie sociale – familiale (ESF)** : ce travailleur social accompagne les personnes vers l'autonomie dans leur vie quotidienne (alimentation, habitat, budget...).

Pourquoi un stage au Conseil de développement

Les deux « Sillons » et les opérations « Horizon Bocage » m'ont donné envie de poser ma candidature. Le « Sillons » n°3 tombait à point nommé : je cherchais un stage autour de la sensibilisation à l'environnement.

Ce que j'en attendais

Je souhaitais découvrir le fonctionnement de la structure et participer aux travaux de recherches, d'étude et de sensibilisation. Je voulais découvrir le travail en partenariat et voir quelles relations pouvaient s'établir entre l'ESF et l'éducation à la citoyenneté.

Ce que le stage m'a apporté

Le stage m'a permis de bien développer des compétences acquises en cours. La finalisation du « Sillons » m'a demandé un travail d'analyse et de cohérence en intégrant les remarques des lecteurs des versions provisoires.

Les questionnaires sont un outil important en ESF pour connaître les besoins des personnes. La méthodologie apprise en cours m'a permis de contribuer au questionnaire sur l'attractivité.

Je trouve très intéressante la méthode choisie pour étudier l'attractivité à partir d'entretiens avec des particuliers, des entreprises et des élus, pour élargir ensuite la problématique grâce aux questionnaires et finalement organiser des rencontres publiques.

Pas facile...

Je me suis rendu compte à quel point il est difficile de mobiliser, même pour une action attractive comme le raid-aventures pour les jeunes. Il est d'autant plus important de communiquer de façon efficace.

J'ai constaté que les réunions sont difficiles à mener malgré l'ordre du jour précis, on me l'avait dit en cours : chaque réunion est différente et imprévisible.

Fin page 4

Or de nombreux services relèvent de financements conjoints des régions et des départements, en dehors de leurs compétences obligatoires, et sont directement menacés par la future loi.

Il s'agit par exemple de **l'action culturelle des collectivités territoriales** : offices départementaux de la culture, fonds départementaux d'art contemporain, saisons culturelles (le Kiosque, le Prisme, le service culturel de l'Ernée et celui de la CCBM...), festivals...

Ils font souvent appel à des financements des départements et des régions alors qu'ils s'agit de domaines d'action non obligatoires (donc visés par le projet de loi). Et c'est grâce au cumul des aides des partenaires (cumul lui aussi visé) que les financements trouvent leur viabilité.

Ce projet de loi a suscité de vives réactions et de nombreux allers et retours entre le sénat et l'assemblée Nationale.

Le texte de l'article 35 relatif à cette « clarification des compétences », finalement adopté par le Sénat en deuxième lecture le 7 juillet 2010, établit un moratoire jusqu'en 2015 pour qu' « une loi précise la répartition des compétences des régions et des départements, ainsi que les règles d'encadrement des co-financements entre les collectivités territoriales ».

La culture en danger

La partie n'est donc pas perdue, mais remise, et promet d'être à l'écoute si on en croit l'avis de la commission des lois de l'assemblée rendu le 8 septembre 2010. De nombreux citoyens et élus ont commencé à travailler à faire reconnaître l'intelligence des montages et l'utilité de ces « services publics locaux de la culture » inventés et mis en place pour notre bonheur.

Pour aller plus loin : blog de *la Gazette des Communes* retraçant tout le cheminement : <http://reformecollectivites.wordpress.com/>

Actions citoyennes : [La culture en danger](#)

Laura Lopez, stagiaire fin 2009

Mexicaine, diplômée en

« relations internationales et environnement »

« Mon récent stage a été une des meilleures expériences de ma vie. Mayenne, habitée par des gens merveilleux qui saluent chaleureusement , est au centre d'un territoire à l'architecture et aux paysages majestueux.

Personnellement, pendant mon année en France, je n'ai rencontré qu'à Mayenne des gens comme je croyais qu'il n'en existait plus, toujours prêts à aider, à partager et à écouter, et surtout, ouverts au dialogue ainsi qu'aux nouvelles opinions, et disposés à travailler pour réaliser des projets merveilleux pleins d'idées novatrices.

C'est ce qui fait de la Haute Mayenne non seulement un lieu de vie enchanteur mais aussi un territoire fantastique pour apprendre et grandir en tant que personne, parmi de nombreux éléments favorables, comme l'excellente qualité humaine et la beauté du paysage ».

Début 2011 : un stage sur les initiatives intergénérationnelles comme facteur d'attractivité

Et si le « vieillissement » de notre territoire pouvait, grâce à notre créativité, notre dynamisme et notre solidarité, devenir un atout ?

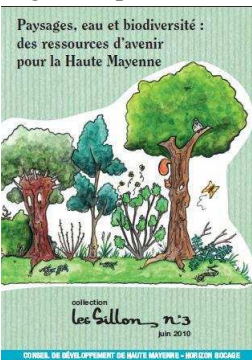
J'ai beaucoup appris sur les haies bocagères, l'importance des zones humides, etc. Je suis frappé que certaines actions simples ne soient pas mises en œuvre.

Le développement local, c'est décisif pour notre avenir et pourtant, on sait trop peu comment ça se passe. Surtout, on ne sait pas assez comment y participer, ou on croit que ça ne va servir à rien... ou ça nous arrange de croire ça. **Le Conseil de développement et d'autres lieux sont là pour faciliter notre engagement.**

Horizon Bocage

Huit communes de Haute Mayenne ont désormais leur "jardin pédagogique intergénérationnel", lieu de rencontre et d'animation, de sensibilisation au jardinage respectueux de l'environnement, de transmission de savoir faire...

A nous tous maintenant de les faire vivre et prospérer en prenant appui sur des échanges entre jardins de Haute Mayenne. Ils méritent aussi d'être mis en valeur par une signalétique commune.



Le n°3 de notre collection « Les Sillons » est paru ! **Paysages, eau et biodiversité : des ressources d'avenir pour la Haute Mayenne.**

Perspectives 2011-2013

Depuis plusieurs années, des opérations dans le domaine de l'environnement sont élaborées par le groupe Horizon Bocage et mises en œuvre par le Pays de Haute Mayenne. Pour les 3 années à venir, le CdD, le Pays et la Région ont

choisi l'intitulé « **Horizon Bocage – Actions de sensibilisation et charte paysagère** » pour co-financer des actions dans le cadre du CTU (contrat territorial unique, allouant des fonds régionaux au Pays) signé en octobre.

La **charte paysagère** sera l'aboutissement d'un processus : sensibilisations, études, concertations, réflexions, élaboration de fiches pratiques.

Dès **2011**, des actions sont envisagées pour préparer le terrain. L'implication de partenaires sera encore plus importante que jusqu'à présent. Si vous voulez contribuer à la réflexion créative, contactez-nous (voir aussi agenda p. 1).

Dans les travaux du **groupe attractivité** (voir page 2), le **cadre de vie** et l'**environnement** sont des points forts indispensables à préserver et améliorer. Le groupe Horizon Bocage participe activement à cette réflexion et apportera ses contributions à la nouvelle **charte décennale** de pays.

Mobilisation encore et encore



Le groupe de travail « mobilisation » s'est réuni à quatre reprises depuis février afin de se doter d'un outil de communication pratique, simple fascicule de 12 pages format A5 expliquant clairement la raison d'être du Conseil de développement, son triple rôle, son fonctionnement, sa composition, et aussi la manière d'y participer, selon les disponibilités, l'expérience, les compétences et la sensibilité de chacun. Il y a de la place pour tout le monde.



Une soirée conviviale de remise de ce document à chacun des adhérents marquera le lancement de la seconde étape. Chaque membre est invité à se faire accompagner de deux personnes de son entourage (famille, amis, collègues, voisins, connaissances). De même, tous les sympathisants sont les bienvenus. Cette rencontre aura lieu mardi 7 décembre à l'espace Grimaldi, place des Halles situé à droite du Crédit Mutuel (salle 1). Inscription souhaitée, merci (agenda page 1).



Elle se terminera par un pot de l'amitié à l'occasion du départ d'Anne Amblès, notre chargée de mission.



Le deuxième acte ira dans le sens d'une mobilisation des élus pour rechercher des adhérents conformément à la charte (ambition 7) et à la feuille de route qui a suivi l'audit de 2008.



Quant au troisième acte, c'est la volonté que ces efforts fournis par le Conseil de développement se traduisent par un intérêt croissant des citoyens pour l'avenir de notre territoire, à travers leur engagement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU
Bocage Mayennais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



PAYS DE MAYENNE
communauté
de communes



Périodique d'information destiné aux adhérents, sympathisants et partenaires, imprimé par l'association.

Association à but non lucratif. Responsable de la publication : Jean-Claude Louam, Président.

Textes & photos : Pierre Bigot, Yvonne Genest, Gilbert Lair, Laura Lopez, Jean-Claude Louam, Henri Mahéroult, Yolande d'Olier, Anne Amblès.

Conseil de développement de Haute Mayenne, ancienne mairie, Place Cheverus, 53100 MAYENNE –
Tél. & fax **02 43 04 64 58** - cd@hautemayenne.org - http://www.hautemayenne.org/reseau/conseil_developpement.htm